

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2018

Présents au début de la séance : MM. Michel EYMARD, Christian STANZER, Patrick PILARSKI, Cécile BRAIDA, Yves MAUSSERT, Fabrice RENCUREL, Michel FOURRIER.

Excusé : Jérôme ZANELLA.

Secrétaires de séance : M. Patrick PILARSKI et Mme Mylène BORRELLI.

Procuration : Jérôme ZANELLA donne procuration à Michel FOURRIER

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

1. Offre de prêt de la Banque Postale

Prêt : 135 000,00 EUR

Durée du contrat de prêt : 15 ans

Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/12/2033

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds. Montant : 135 000,00 EUR

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 16/11/2018, en une fois avec versement automatique à cette date

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 1,56 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Échéances d'amortissements et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission d'engagement : 200,00 EUR

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité des présents et des représentés, accepte cette proposition et autorise Monsieur le maire à signer l'offre de la Banque Postale.

2. Offre d'achat de l'appartement de Vinay

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'agence Cimm Immobilier, à laquelle un mandat de vente avait été confié pour l'appartement de Vinay, confirme avoir reçu une offre d'achat de la part de M. et Mme TERMOZ Rudy et Estelle, demeurant actuellement à Vatilieu, au prix de 131 000 € brut, prix ferme et définitif.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité des présents et des représentés, accepte cette proposition.

Il donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour régulariser l'avant-contrat de vente et la vente qui en découlera au profit de Monsieur et Madame TERMOZ Rudy et Estelle suivant un acte à établir par Maître Melody MALTHERRE, Notaire à SAINT-ROMANS.

3. Admission en non-valeur

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un état communiqué par la trésorerie de St Marcellin d'un montant de 1 258.71 €. Il est précisé que le fait d'admettre des dettes en non-valeur n'empêche pas de recouvrer les sommes dues.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité des présents et des représentés, accepte de porter la somme de 1 258.71 €.

4. Décision modificative du budget de l'eau et assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de faire une décision modificative du budget de l'eau.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents décide des modifications du budget suivantes :

D I Compte 13912	+ 1 600.00 €
D I Compte 2031	- 1 600.00 €
R F Compte 777 /040	+ 1 600.00 €
D F Compte 6063	+ 1 600.00 €

5. Bail de l'appartement de l'école du village

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'isolation et de remise en état de l'appartement de l'école de Rencurel ont été engagés car une demande de location avait été formulée.

Il avait été discuté du prix de location de cet appartement lors de la préparation du budget.

Le Conseil Municipal après délibération décide :

- Que le loyer mensuel de cet appartement sera de 500 €
- Que la caution sera de deux mois de loyer soit 1 000 €
- Que le bail sera signé pour une durée de 6 ans.

Le Conseil municipal charge monsieur le Maire ou un des adjoints de signer le bail.

6. Contrat de fourniture électrique pour les Téléskis

Les éléments attendus n'étant pas parvenus en mairie, le point est reporté au prochain Conseil.

7. Divers

Monsieur le Maire fait un point sur la préparation des différentes animations prévues sur les 3 communes pour la commémoration du centenaire du 11 novembre 1918. (Conférences, expositions, projections, travail avec les scolaires...)

Séance levée à 20h50

Prochain conseil : 13 novembre 2018 à 19h